

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter les 15 et 22 mars prochains aux élections municipales.



Les inscriptions sont ouvertes :

- jusqu'au 6 février en mairie ou en consulat
- jusqu'au 4 février en ligne.

Qui peut s'inscrire ?

- Vous arrivez à Épône ou vous avez changé d'adresse sur la commune.
- Vous avez recouvré l'exercice du droit de vote.
- Vous êtes citoyen européen.
- Vous êtes hébergé (1).
 - Une pièce d'identité ;
 - Une pièce d'identité de l'hébergeant ;
 - Une attestation d'hébergement manuscrite rédigée par l'hébergeant ;
 - Un justificatif de domicile (moins de trois mois) au nom de l'hébergeant.

Inscriptions d'office

- Vous avez atteint l'âge de 18 ans (si le recensement citoyen a été fait en Mairie d'Épône).
- Vous avez acquis la nationalité française (si vous étiez résident à Épône lors de votre demande de nationalité).

Quels sont les documents à fournir ?

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans recto-verso ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer non manuscrite, factures d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone ou box).

Comment s'inscrire ?

- Par internet en suivant le lien service-public.fr ;
- Par courrier adressé au service des élections : Mairie d'Épône, Service Élections 90 avenue du professeur Emile Sergent, 78680 Épône en joignant le formulaire cerfa n°12669*02 complété et signé accompagné des documents cités ci-dessus ;

- Au guichet, muni(e) des pièces nécessaires.

Contact

Informations : service à la Population

01 30 95 05 05 | population@epone.fr